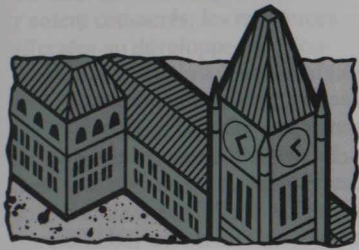


## EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



La 34<sup>e</sup> législature, élue le 21 novembre 1988, a siégé brièvement pour adopter la loi nécessaire afin de sanctionner l'Accord canado-américain sur le libre-échange avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989. Les chambres ont ensuite ajourné jusqu'au printemps et ne doivent pas siéger avant mars ou avril.

### La politique à l'égard de l'OLP

Le Canada compte parmi les nombreux pays qui ont demandé aux États-Unis de réviser leur décision par laquelle ils avaient refusé, à la fin de novembre, à Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le visa dont il avait besoin pour prendre la parole aux Nations-Unies, à New York. En fin de compte, M. Arafat a dû se rendre à Genève, le 13 décembre, pour parler devant l'ONU. M. Joe Clark, ministre des Affaires extérieures, s'est dit heureux que M. Arafat favorise la reconnaissance explicite du droit d'Israël à exister, le rejet du terrorisme et la tenue d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient.

Le lendemain, M. Clark a également applaudi à l'ouverture de pourparlers entre les États-Unis et l'OLP, et il a alors déclaré que c'était une étape importante vers l'établissement du dialogue nécessaire au règlement du conflit au Moyen-Orient. Depuis lors, en dépit des vives instances des représentants de l'OLP, le Canada n'a rien fait pour améliorer ses propres relations avec cette dernière.

### L'Afrique du Sud

Après que quatre opposants à l'apartheid eurent été condamnés pour trahison par les tribunaux sud-africains, M. Joe Clark a vivement critiqué Pretoria en l'accusant de se servir de l'appareil judiciaire pour harceler et supprimer l'opposition légitime à l'apartheid; cette position lui a valu une réaction acerbe de la part de M. Roelof Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères. Le 15 décembre, ce dernier a qualifié le gouvernement canadien d'arrogant et d'intrigant, et il a instruit

son ambassadeur de protester avec vigueur auprès d'Ottawa.

Le mois suivant, deux chefs sud-africains noirs, dont le voyage au Canada avait été subventionné par le gouvernement fédéral, se sont dits déçus des actions du Canada, après qu'en 1985, le premier ministre Mulroney eut promis d'agir avec assurance contre Pretoria.

La parution d'un rapport de Statistique Canada au cours de la dernière semaine de janvier a suscité d'autres critiques. Le document révélait qu'en 1988, les importations en provenance d'Afrique du Sud avaient augmenté de 68 p. 100 par rapport à 1987, tandis que les exportations s'étaient accrues de 44 p. 100, en dépit des restrictions volontaires que le gouvernement avait préconisé d'appliquer dans le domaine commercial en 1985.

M. Joe Clark a répondu le 30 janvier que le gouvernement envisagerait d'autres solutions, telles qu'une interdiction formelle, si les sanctions volontaires ne donnaient pas les résultats escomptés. À une assemblée du Comité du Commonwealth concernant l'Afrique du Sud, assemblée à laquelle participaient les huit ministres des Affaires étrangères membres du Comité et qui s'est tenue au Zimbabwe du 6 au 8 février, sous la présidence de M. Clark, l'attention s'est portée sur l'augmentation des échanges commerciaux et sur le prêt de 600 millions de dollars consenti par la Banque de la Nouvelle-Écosse à la société Minorco, basée au Luxembourg mais contrôlée par de gros intérêts sud-africains.

### Les armes chimiques

À la veille d'une conférence internationale sur les armes chimiques, le Canada s'est joint à la France et à l'Égypte, le 6 janvier, pour corroborer le point de vue des États-Unis selon lesquels la Libye est capable de fabriquer des gaz toxiques dans une usine située au sud-ouest de Tripoli. Le 8 janvier, M. Joe Clark s'est adressé aux 140 délégations nationales qui assistaient à la conférence de Paris, dont l'objectif était d'intensifier les efforts pour endiguer la prolifération des armes chimiques; M. Clark a exhorté tous les pays à «s'en débarrasser partout et pour toujours». Il a réaffirmé la position du Canada qui a pour politique, depuis 1970, de ne

pas produire, stocker ni utiliser d'armes chimiques.

Deux semaines plus tard, soit le 25 janvier, M. Perrin Beatty, alors ministre de la Défense nationale, a accepté les seize recommandations énoncées dans un rapport qu'il avait commandé en août dernier sur la recherche, les travaux de développement et la formation dans le domaine de la protection contre les armes chimiques et biologiques au Canada. Le rapport, signé par M. William Barton, président du conseil d'administration de l'ICPSI, sanctionne en grande partie le programme actuel de la Défense, mais il préconise l'instauration d'une surveillance plus stricte des essais et une plus grande accessibilité à l'information concernant les activités menées au centre de recherches pour la Défense, à Suffield (Alberta); M. Barton recommande aussi qu'il y ait automatiquement un examen annuel de cette question, afin de confirmer que les stocks d'agents toxiques ne soient jamais plus considérables qu'il n'est nécessaire pour assurer la réalisation efficace du programme de recherche et de développement.

### Le remaniement ministériel

Le 30 janvier, le premier ministre Mulroney a constitué son nouveau cabinet. M. Joe Clark est demeuré secrétaire d'État aux Affaires extérieures, tandis que Mme Monique Landry a conservé le portefeuille des Relations extérieures; elle est également ministre responsable de l'ACDI. Parmi les nouvelles affectations, citons celle de l'ancien ambassadeur en France, M. Lucien Bouchard, qui devient ministre de l'Environnement, et de M. Bill McKnight, qui accède au poste de ministre de la Défense nationale, en compagnie d'une nouvelle venue au cabinet en la personne de Mme Mary Collins, de la Colombie-Britannique, dans le poste de ministre associé.

M. McKnight est âgé de 48 ans; il a été producteur de blé et il est le premier Canadien de la Saskatchewan à avoir jamais été ministre de la Défense. Dans son nouveau poste, il sera vice-président du Comité du cabinet chargé de la politique étrangère et de la défense (dix membres), lequel est présidé par M. Joe Clark; il fera aussi partie du Comité des priorités et de la planification, qui compte dix membres et qui est

perçu comme une sorte de «cabinet restreint»; il siègera également au nouveau Comité de l'examen des dépenses, placé sous la présidence du premier ministre et chargé de garantir que, dans ses budgets de dépenses, le gouvernement affecte toujours les fonds aux dossiers les plus pressants et que le contrôle des dépenses continue à favoriser la réduction du déficit.

### Les critiques chez l'Opposition

Le 4 février, M. John Turner, chef du Parti Libéral, a diffusé la liste des membres de son cabinet fantôme. M. André Ouellet, député québécois expérimenté et ancien ministre, demeure le critique pour les Affaires extérieures, tandis que le député du Labrador William Rompkey s'occupera de la Défense. Mme Sheila Copps, député de Hamilton, devient la nouvelle critique pour l'Environnement.

Le NPD a fait de même à la mi-janvier; MM. Bill Blaikie (Winnipeg), Derek Blackburn et James Fulton ont été nommés critiques pour les Affaires extérieures, la Défense et l'Environnement, respectivement.

### En bref

En décembre 1988, le Comité d'aide au développement, qui relève de l'Organisation de coopération et de développement économique, a favorablement évoqué le rapport sur la politique d'aide extérieure adopté par le Canada en mars de la même année. Le montant que notre pays affecte à l'aide extérieure est supérieur à la moyenne, bien qu'exprimé en pourcentage du Produit national brut (PNB), il ait fléchi légèrement (0,47 p. 100 en 1987).

À sa première réunion, le cabinet restreint remanié a convenu, le 31 janvier, d'autoriser les États-Unis à mettre à l'essai leurs missiles de croisière perfectionnés dans le nord du Canada. Le nouvel engin, appelé AGM-129A, fait appel aux technologies dites «de discrétion» (*stealth*) qui le rendent plus difficile à repérer avec les radars ou les détecteurs à l'infra-rouge.

(Pour en savoir plus sur la décision concernant les essais, voir à la page 16 du présent numéro de Paix et Sécurité.) □

— GREGORY WIRICK